

## **FICHE DE PRESENTATION DE LA MINEURE ÉTUDES URBAINES**

### **Description générale de la mineure (10 lignes max)**

La mineure Études urbaines forme à l'étude interdisciplinaire du fait urbain au prisme des sciences humaines et sociales. Autour d'un objet commun, la ville, les études urbaines croisent ainsi des approches théoriques et méthodologiques des sciences humaines et sociales (aménagement et urbanisme, architecture, économie, géographie, histoire, philosophie, science politique, sociologie...). Alors que plus de la moitié de la population mondiale vit en ville, les études urbaines sont au centre des enjeux sociaux, politiques et territoriaux contemporains. Transformations du capitalisme, inégalités socio-spatiales et changements climatiques trouvent en ville une expression exacerbée. Les villes, des Nords et des Suds, sont aussi les espaces où se construisent les réponses à ces problématiques contemporaines.

### **Nom du / de la responsable de la mineure**

Pauline Guinard, [pauline.guinard@ens.fr](mailto:pauline.guinard@ens.fr)

### **Public visé par la mineure**

Public : étudiants en SHS

Prérequis : aucun

### **Objectifs pédagogiques de la mineure**

L'objectif pédagogique est double : proposer une formation académique aux études urbaines et initier les étudiants aux mondes professionnels des métiers liés aux villes.

La mineure propose des cours théoriques pour analyser les différentes dimensions de l'urbain (sociétés et habitants, architecture et infrastructures, politique et gouvernance...), ainsi que des cours méthodologiques autour de la pratique de l'enquête de terrain, mise en œuvre dans différentes villes en France et à l'étranger.

Les études urbaines constituent un champ de recherche interdisciplinaire bien structuré et bien identifié à l'international (*urban studies*). Cette mineure offre aux étudiants une spécialisation complémentaire à la structure disciplinaire du diplôme de l'ENS valorisable pour l'internationalisation des parcours des étudiants et diplômés.

La mineure études urbaines permet également une ouverture aux métiers de l'aménagement et de l'urbanisme.

### **Obligations de scolarité pour valider la mineure / structuration de la mineure**

La validation de la mineure nécessite l'obtention d'au moins 30 ECTS parmi la liste des enseignements proposés.

Sous réserve d'accord du responsable, peuvent être validés pour l'obtention de la mineure :

- certains cours suivis à l'ENS les années passées et ne figurant plus dans la maquette
- les stages dans une institution de recherche sur les questions urbaines ou dans les secteurs de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- les enseignements ponctuels ayant la ville ou l'urbain pour objet principal (professeurs invités, PSL weeks...)

### **Liste des cours obligatoires proposés dans la mineure**

Géographie critique et sensible de l'urbain (Pauline Guinard)

PSL Week Villes vivantes (Emmanuèle Cunningham-Sabot)

Ville, architecture, art et politique autour de la Méditerranée et du golfe Persique - VillArPo (Alexandre Kazerouni, Pierre Caye, Emmanuèle Cunningham-Sabot)

Ville et Capitalisme (Anne Clerval et Rémi Desmoulière)